

Communiqué de presse du Collectif Développement Durable

Révision simplifiée du PLU d'Uzès pour installation de panneaux photovoltaïques

La presse locale a récemment fait état de différences d'appréciation entre la municipalité d'Uzès et le Syndicat Mixte du SCoT concernant les conditions d'installation de panneaux solaires photovoltaïques, soit en centrales au sol, soit en couverture de bâtiments agricoles. Favorable au développement de ce type d'énergie renouvelable, le Syndicat Mixte du SCoT s'est positionné dès octobre 2008, face aux nombreux projets, souvent spéculatifs, qui ont vu le jour sur tout le territoire. Il a ainsi réaffirmé les deux enjeux majeurs du SCoT à prendre en compte : la sauvegarde des espaces agricoles et la préservation des paysages, telle que préconisée dans sa Charte Paysagère.

Confrontée à de nombreuses demandes de PC de grands hangars agricoles couverts de panneaux photovoltaïques, la municipalité d'Uzès a également dû se saisir de ce problème. Alors qu'un débat public, ouvert et fructueux, aurait pu permettre aux habitants et aux différents acteurs locaux de s'exprimer sur ce sujet important, la municipalité a préféré adopter, pendant les fêtes de fin d'année et après une publicité minimale, la nouvelle procédure de modification simplifiée du PLU, sans enquête publique ni commissaire enquêteur. Nos associations regrettent l'adoption de cette procédure réservée à des modifications mineures du PLU. Elles pensent que l'autorisation de construire des hangars agricoles de 2200 m² couverts de panneaux solaires est loin d'être neutre sur le plan environnemental. Ces constructions pourraient, en effet, contrevenir gravement à la Charte Paysagère du SCoT en portant un préjudice irrémédiable aux points de vue remarquables sur le cité ducale, notamment à partir des routes de Nîmes et de St-Ambroix. Le classement d'Uzès en Ville d'Art et d'Histoire confère à la municipalité de nouvelles obligations dans lesquelles les associations sont prêtes à prendre leur part. Le Collectif pour le Développement Durable appelle à nouveau les élus à pratiquer une réelle concertation avec les habitants et leurs associations, notamment sur toutes les questions d'environnement, d'urbanisation et de transport.

Le Collectif pour le Développement Durable en Uzège - Pont du Gard